

Saint-Barnabé, 3 septembre 2020

Madame,  
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra le mardi le 8 septembre prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Conformément aux dispositions de la résolution numéro 208-12-19 concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020, cette séance du mois de septembre se tiendra un mardi en raison du congé de la fête du Travail.

Malgré l'absence de rencontre préparatoire à cette séance, nous avons préparé le projet d'ordre du jour suivant, que nous vous invitons à modifier si vous le jugez opportun.

Votre présence sera toutefois appréciée à compter de 18 h 30 le jour de la séance.

## **ORDRE DU JOUR**

### **AFFAIRES COURANTES**

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum ;
2. Nomination de madame Julie Bordeleau à titre de secrétaire de la réunion ;
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption des procès-verbaux suivants :
  - a) Séance extraordinaire du 23 juillet 2020 ;
  - b) Séance extraordinaire du 3 août ;
  - c) Séance ordinaire du 10 août 2020 ;
  - d) Séance extraordinaire du 19 août 2020 ;
5. Présentation de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 11 août et le 8 septembre 2020 ;

### **FINANCES**

6. Présentation et approbation des comptes ;
7. Délégation relative à la signature des chèques, billets ou autres titre émis par la Municipalité (pour modifier la résolution numéro 206-12-17, du 5 décembre 2017, volume 45, page 408, déjà modifiée par les résolutions numéros 117-07-18, du 10 juillet 2018, volume 46, page 198 et 130-07-20, du 6 juillet 2020, volume 48, page 261) ;

## GESTION DU PERSONNEL

- Inscription du directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint à l'A.D.M.Q et adoption d'un programme de formation à son intention ;

## TRANSPORT

- Prise en considération des propositions reçues relativement à des travaux de rapiéçage à chaud de certaines chaussées du réseau routier ;
- Décision du conseil municipal concernant la demande présentée par la compagnie Aspasia inc. dans le but de permettre des travaux de reconfiguration de l'intersection des rues Saint-Georges et Saint-Joseph ;
- Réalisation de travaux supplémentaires de scellement de fissures pour une quantité approximative de 3 000 mètres linéaires ;

## HYGIÈNE DU MILIEU

- Installation d'un système de télémétrie dans la chambre en béton du puits #1 dans le but de quantifier l'eau produite annuellement par cette source d'approvisionnement en eau ;
- Position du conseil municipal à l'égard de la requête reçue le 18 septembre 2019 de la part ds propriétaires des immeubles situés entre les numéros 790 et 910 boulevard Trudel, dans le but d'obtenir le prolongement du réseau d'égout sanitaire dans ce secteur de la municipalité ;

## URBANISME ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

- Assemblée publique de consultation relative au projet d'adoption du règlement numéro 363-20 visant à permettre la garde des poules à des fins récréatives à l'intérieur du périmètre urbain ;
- Adoption par résolution du second projet de règlement numéro 363-20 constituant la cinquième modification au règlement de zonage révisé de la municipalité de Saint-Barnabé ;
- Assemblée publique de consultation relative au projet d'adoption du règlement numéro 366-20 visant à permettre les activités reliées à l'entreposage à l'intérieur de la zone 306-Ca ;
- Adoption par résolution du second projet de règlement numéro 366-20 constituant la sixième modification au règlement de zonage révisé de la municipalité de Saint-Barnabé ;

## AUTRES SUJETS

- Demande de monsieur le maire Michel Lemay dans le but d'obtenir le remboursement des frais engagés par lui pour les services de son avocat pour la période du 28 mai au 23 juin 2020, dans les dossiers qui concernent l'entretien des chemins en hiver et de l'audition d'une plainte en matière d'éthique et de déontologie devant la Commission municipale du Québec ;

19. Adoption d'une résolution dans le but d'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder à la destruction de certains documents conformément au calendrier de conservation de la Municipalité ;
20. Sujet(s) apporté(s) par les membres du conseil :
  - a)
  - b)
  - c)
21. Questions diverses ;
22. Période de questions ;
23. Réunion déclarée close ou ajournée.

**Denis Gélinas**  
**Secrétaire-trésorier**  
**2020-09-03**